



JOURNAL DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DU JURA
76, rue St-Désiré - 39000 LONS LE SAUNIER - Directeur de Publication : Michel FAIVRE-PICON
Trimestriel - Imprimé par nos soins - CPPAP N° 1013 S 06754 - ISSN 0249-13

N° 121
4ème Trimestre 2012

L'Action Syndicale dans le Jura

Prix : 0,15 €
Date de parution : Décembre 2012

Dispensé de timbrage
LONS LE SAUNIER-CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE le 27/12/2012

2013, une Année offensive!

EDITO

Ce sont des nouvelles contrastées qui viennent clôturer cette année 2012. Commençons par la nouvelle réjouissante des résultats des élections dans les Très Petites Entreprises: les TPE! Malgré un faible taux de participation des salarié-es (10 %), mais qui s'explique par de multiple facteur, **les salarié-es des TPE placent la CGT très largement en tête!** Avec un résultat de près de 29,54 %, ce résultat montre la place majeur qu'occupe notre organisation dans le paysage syndical et social. la CFDT, quant à elle, recueille 19,26 % et FO 15,25 %.

En période de négociation sur la "sécurisation de l'emploi", où le Medef porte le discours offensif sur le " coût du travail", ou bien encore sur la rigidité du Code du Travail, la CGT, forte de ce résultat électoral, va continuer de se battre et de porter l'idée que **c'est le Capital qui est un coût pour la société et que pour relancer la croissance, c'est du développement de l'emploi et d'un redressement industriel dont nous avons besoin!** La nouvelle peu réjouissante de cette fin d'année est bien là: cette négociation, a défaut de trouver une convergence intersyndicale et un soutien gouvernemental sur nos revendications, permet au Medef de se croire bientôt vainqueur dans cet épisode!

Mais chaque année est un nouveau commencement, avec d'abord l'occasion, grâce aux vacances de reprendre de l'énergie, afin **de faire de 2013 une année de luttes gagnantes et enrichissantes pour tous les salarié-es de ce pays!**

Pour finir, vous dire que notre Territoire est bien sûr percuté par la déclinaison des politiques publiques nationales votés au Parlement ,et qu'à ce titre, nous avons toutes et tous besoin de nous investir pour une cohérence, et un maintien des services publics...voilà tout le sens de ce numéro de ce trimestre qui porte sur notre association INDECOSA et les enjeux de Territoire qu'elle porte.

Très bons débuts d'année à toutes et tous, beaucoup de bonheur à vous !

Raphaëlle Manière, secrétaire générale.



Sommaire

- INDECOSA
- La Santé sur notre territoire
- Les Transports dans le Jura

INDECOSA ? KESAKO ?

C'est une association de la Cgt qui a pour objectif

L'INformation et la DEfense de CONSOMmateurs SALarié-es Cgt

Notre association regroupe principalement les 3000 syndiqué-es C.G.T du département du Jura qui sont membres de droit, mais aussi des adhérent-es consommateurs/trices individuels. Notre département possède des caractéristiques bien particulières propres aux régions rurales, faible densité de population, faiblesse des revenus.

Notre domaine d'intervention s'exerce principalement dans trois directions :

- 1- la préservation du pouvoir d'achat des personnes par une surveillance des prix et de la qualité des produits et services offerts par les agents distributeurs
- 2- la préservation de l'environnement par la participation à toutes les initiatives collectives de luttes contre toutes les formes de pollution de l'eau, de l'air, de la nourriture, des produits de consommation (ex: habits, jouets, etc....)
- 3- la préservation et le renforcement des services publics sur tout le territoire en matière de logement, de transport, d'éducation, de culture, de santé etc... Elle veille aussi à une répartition harmonieuse de l'offre de services et biens marchands.



Notre action collective est en faveur du maintien des services sur un territoire rural qui se désertifie. Concernant la prise en charge des dossiers individuels, notre activité n'est pas spécifique à notre territoire, ils concernent aussi bien la consommation des biens et des services publics et marchands : internet, téléphone, automobile, logement, travaux, santé etc.

Nous vous invitons à participer à la vie de l'association par une action bénévole au service de nos adhérent-es, mais aussi en acceptant des fonctions de représentation auprès des divers organismes (offices HLM, commission de conciliations locataires, commissions commerciales etc). A ce propos des élections auront lieu en 2014 pour élire les représentants des locataires auprès des offices HLM. Nous recherchons des candidats qui doivent être locataires des organismes sociaux et à jour de leurs loyers. Vous trouverez tous les éléments auprès de nos responsables

Nous sommes à votre disposition dans 3 permanences :

A Lons-le-Saunier, Bourse du travail, 76, Rue Saint Désiré :
le mardi de 17h à 18h30

Responsables : Daniel Pourcelot, Bernard Grandviennot, Gérard Marmet (logement), Jacques Robin:(de façon provisoire:ud39@cgt.fr)

A Champagnole :tel : 03 84 52 49 03,cgt.champagnole@orange.fr
Responsables : Christophe Ramé, Marianne Ramé, Françoise Frachebois, Marianne Businello, Jean Guyon

A Dole, uniquement pour le logement HLM,
tel : 03 84 72 03 77,cgt.dole@wanadoo.fr
Responsables : Alain Queuche

QUELS SONT NOS BESOINS DE SANTE ?

Notre département cumule les inconvénients. Il y a la politique de rigueur qui s'applique à la sécurité sociale depuis 30 ans, qui a conduit à la décentralisation de la politique de santé dans les régions à travers l'agence régionale de santé (A.R.S) dotée par le Parlement de budgets toujours insuffisants qui entraîne la suppression de lits, de services, ou de fusion des établissements. A travers le paiement à l'activité, tous les établissements du Jura sont dans des situations financières périlleuses, jugés peu rentables et régulièrement amputés de secteurs vitaux



Enfin, notre situation géographique constitue un handicap majeur pour bénéficier de soins efficaces. Partout sur le Territoire et cela de façon égale.

Les conséquences de cet état de fait :

•**l'offre de soins se raréfie**, les médecins généralistes ne trouvent plus de successeur, des régions entières ne sont plus couvertes, celles les plus éloignées des centres urbains. Les spécialistes ne postulent plus, ni pour les cabinets privés, ni pour les hôpitaux publics. Les patient-es sont obligés de se déplacer quelque fois sur de longues distances, ou d'attendre pendant des mois un rendez vous.

•**Il n'y a plus d'égalité d'accès au soins suivant le lieu de demeure des malades** ils ne bénéficient plus des mêmes chances de survie en cas de pathologie grave. Ainsi, la fermeture des maternités de proximité pénalise les futurs parents et compromet la santé des enfants.

•**L'argent institue une véritable ségrégation sociale entre les malades.** Les plus défavorisés ne peuvent pas payer les dépassements d'honoraires, les prothèses coûteuses (dentaires, auditives). Le déremboursement de nombreux médicaments, les dépassements d'honoraires, les forfaits hospitaliers et autres franchises privent les patient-es à faibles revenus des soins élémentaires. Les cotisations mutuelles complémentaires ne cessent d'augmenter, les assuré-es sociaux ne peuvent plus les payer. La CMU et la CMUC, couvertures obligatoires et complémentaires des plus pauvres sont très mal vue des praticiens qui ne se précipitent pas pour soigner les bénéficiaires.

LES PROPOSITIONS INDECOSA CGT :

•**En finir avec le paiement à l'acte et à l'activité** : Depuis 10 ans, nos gouvernants ont décidé de faire de la santé un secteur comme les autres, soumis aux lois de la rentabilité et du profit. Cela a pour conséquence de proposer aux professionnels de santé un revenu qui dépend des actes de santé réalisés. Résultats : dévalorisation des actes préventifs, accentuation de déserts médicaux au profit des régions « riches », et augmentation de la pratique des honoraires libres. Les hôpitaux ont diminués les temps de séjour des malades, pour augmenter les actes qui paient et qui obligent à un fort turn over des malades. Nous proposons que les professionnels de santé soient rémunérés pour leur activité comme un policier ou un enseignant, et non pas en fonction de quotas fixés par l'État.

•**En finir avec les honoraires libres** : Les dépassements scandaleux, les paiements en espèces constituent une dangereuse dérive. Les professionnels de santé doivent comprendre qu'ils ont un rôle social à jouer, que tous les citoyens ont un droit à la santé quel que soit leur lieu de vie ou leurs moyens financiers. Il convient que l'on trouve la possibilité d'imposer pour un temps le lieu d'exercice, là où les besoins sont les plus importants. Après tout, la nation à travers les longues années d'études consent un réel effort financier. Enfin, nous proposons la suppression du numérus clausus qui limite l'accès des étudiants à la profession de médecin.

•**En finir avec l'auto contrôle** exercé par les laboratoires pharmaceutiques .Pour cela il faut créer une réelle agence indépendante d'analyses et d'études des produits nouveaux proposés aux malades, quitte à demander aux industriels son financement quand ils déposent une demande d'agrément.

DES BUS ET DES AVIONS POUR REMPLACER LES TRAINS ?

Depuis 2002, les régions sont autorités organisatrices des transports (AOT) en ce qui concerne les TER. De son côté, la SNCF, entreprise publique, est chargée de mettre en œuvre les plans de transports définis par les régions. Elles rémunèrent la SNCF pour cela au travers d'une convention.

Alors que l'ouverture à la concurrence n'a rien apporté pour le FRET, les libéraux veulent achever au plus vite le processus de désintégration de la SNCF, en voulant instaurer la concurrence pour les TER. La date butoir est fixée pour 2018. Si depuis 2002, la régionalisation a apporté une réponse au développement du ferroviaire, la situation de celui-ci est mise à mal depuis plusieurs années par, notamment une réduction du nombre de cheminot-es, et donc un service public qui s'amenuise. Dans le Jura, les dysfonctionnements ne se comptent plus, les conditions de transports se dégradent, la régularité est en baisse et les guichets ne cessent de fermer. Il n'est pas question d'en rendre responsables les cheminot-es ; ils/elles subissent, autant que les usager-es, cette disparition progressive du service public ferroviaire.



En ce qui concerne le renouvellement de l'actuelle convention, la situation est particulière ; un avenant de 3 mois a été signé entre l'exécutif régional et la SNCF pour aller au bout d'un processus de discussions qui, n'augure rien de bon. Les grands perdants seront les usager-es. **Bien que l'enveloppe budgétaire augmente pour le transport, l'offre ferroviaire sera diminuée et, des bus vont remplacer des trains. Sont concernés tous les trains qui transportent moins de 10 voyageurs sur certaines lignes, certaines tranches horaires.** Cette offre sera également réduite les week-ends et pendant les vacances scolaires. Pour notre département 3 axes sont impactés : Dole/Pontarlier, Dole/Saint Claude et dans une moindre mesure, la ligne du Revermont. Quel avenir pour la ligne des Hirondelles. Devant l'ampleur des travaux de remise en état des infrastructures, n'est-ce pas en l'espèce la mort programmée de cette ligne ?

Si demain, les TGV Lyria ne traversent plus le Jura, nous assisterons bien à un réenclavement de notre département. Et cerise sur le gâteau, Mr le Président du Conseil Général, propose en remplacement..... des avions Low Cost pour Paris au départ de Tavaux au moment où le gouvernement engage un grand débat sur la transition énergétique!

Et pourtant, avec l'augmentation des distances trajet/domicile liée au coût du transport, du logement, avec la crise énergétique qui ne manquera pas de s'amplifier, la question des transports collectifs prend une autre dimension : ils doivent être privilégiés. Des choix de société doivent être faits. Rééquilibrer les modes de transports, redonner au rail, au fluvial une place déterminante sont des revendications portées par la CGT.